

## Document Unique et RPS Evaluer les risques socio-organisationnels

### Objectifs

- Proposer une méthode d'évaluation des risques concernant spécifiquement le risque psychosocial
- Apporter des connaissances spécifiques sur ce risque
- Fournir des outils concrets et facilitant pour une prise en main au plus proche de votre réalité de terrain (et de vos contraintes)
- Se mettre en situation de réflexion sur l'analyse et la prévention du risque par des cas concrets
- Echanger sur la thématique et situations de terrain vécues.

### Réglementation

- > L'article L.4121-3 définit l'obligation d'évaluation des risques, associé à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- > L'article R.4121-1 du Code du travail, impose à l'employeur de retranscrire dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques (DUER).
- > L'article L.4121-1 du Code du travail, impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour [...] protéger la santé mentale des travailleurs.

### Organisation

- Alternance d'exposés théoriques, d'exercices et d'études de cas concrets.  
Echanges et interactivité entre les participants.
- Analyse de situations de travail réelles.
  - Exercices d'application.

### Programme

- Introduction
- Présentation du service et des intervenantes
  - > Pourquoi intégrer les RPS dans le DU ?
  - > Objectifs
- Tour de table
- Les RPS
  - > Selon vous, de quoi parle-t-on ?
  - > Définitions
- Démarche d'évaluation et outils
- Exercices pratiques
- Un temps pour l'échange

### Public

Chefs d'entreprise.  
Responsables QHSE, ressources humaines  
Salariés ayant des missions d'animation et de relais de la sécurité santé au travail.  
Instances Représentatives du Personnel

### Durée

3 heures

### Lieu

Dans les locaux de l'A.I.P.V.R.

### Intervenants

- > Psychologue du travail
- > Technicienne en Santé au Travail

### Tarif

Coût pris en charge par l'AIPVR.

### Contact :

Christine Quercia  
Tél : 04 75 78 54 32  
Email : c.quercia@aipvr.com